

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE TARENTEISE**

Réunion du 26 juillet 2024

Le vingt-six juillet deux mille vingt-quatre, à vingt-et-une heure et quatre minutes, le conseil municipal de Tarentaise s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Mireille TARDY.

Date de convocation du Conseil : le vingt juin deux mille vingt-quatre.

Nombre de conseillers en exercice : 9

Présents : Mesdames Mireille TARDY, Danielle RANGER, Bernadette TRANCHAND, Messieurs Mickael BLACHON, Frédéric DELOLME, Bruno JOURDAT, Christophe PONCET.

Absents : Pierre LETIEVANT, pouvoir à Danielle RANGER

Secrétaire de séance : Frédéric DELOLME

Délibération n°6 : (2024-039)

Objet : Travaux Lavoir :

Considérant que la charpente du lavoir du centre bourg souffre d'une attaque du Capricorne, est fortement endommagé sur plusieurs points et nécessite diverses réparations sur les tuiles actuellement cimentées,

Considérant les 2 devis présentés au conseil municipal pour la totalité des travaux de réparation :

1. SARL BONY = 11 536.01 € HT,
2. Hervé et Loïc MICHELIN : 10 395.00 € HT.

Les élus sont amenés à se prononcer sur ces devis.

Souhaitant favoriser l'entreprise présente sur la commune,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à la majorité (2 abstentions),

VOTE EN FAVEUR du devis de la SARL BONY, à hauteur de 11 536.01 € HT.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme

À Tarentaise, le 26/07/2024

*Acte rendu exécutoire
par transmission en Préfecture le 30 juillet /2024
et affichage en mairie le même jour*

Mireille TARDY,
Maire de Tarentaise

Frédéric DELOLME,
Secrétaire de séance

